

<p>MISE A JOUR 7 HEURES Rôle et missions de la fonction de tuteur, Maître d'apprentissage dans le cadre des contrats en alternance</p>	<p>Objectif : mettre à jour les connaissances acquises</p> <p>Comprendre les enjeux du tutorat :</p> <p>Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil.</p> <p>Etablir un programme de travail en concertation avec le centre de formation.</p> <p>Organiser les activités de l'alternant.</p> <p>Aider l'alternant à l'exécution de son travail.</p> <p>Suivre la réalisation du travail.</p> <p>Evaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant.</p> <p>Les contrats en alternance dans le secteur des HCR :</p> <p>Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut du salarié. Forme et durée des contrats. Règlementation et durée de formation.</p> <p>Objectif : évaluation et préconisation – 2h -</p> <p>Les Tuteurs et Maîtres d'apprentissage contribueront à l'amélioration du dispositif grâce aux expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents. Ces éléments qualitatifs collectés par le centre de formation seront transmis à CERTIDEV.</p>
--	--